
REFONTE DE LA BASE DE SONDAGE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : VERS UNE UTILISATION ACCRUE DES FICHIERS ADMINISTRATIFS

Thierry GUILLAUME (*)

(*)Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Service de la Statistique et de la Prospective, Bureau des Méthodes et de l'Information Statistique

thierry.guillaume1@agriculture.gouv.fr

Mots-clés : Appariements, fusion de sources, fichiers administratifs, registre, base de sondage

Domaine concerné : Données administratives

Résumé

La statistique agricole dispose d'une base de sondage dédiée pour les enquêtes auprès des exploitations agricoles, et ce pour deux raisons : d'une part du fait que le secteur agricole n'est pas couvert par la démographie d'entreprise au même titre que le champ ICS et par conséquent, une qualité moindre de Sirius, et d'autre part, par une définition spécifique de l'exploitation agricole (le champ du secteur agricole n'est pas défini strictement sur les codes APE) et par l'utilisation de variables propres au métier, issues des sources statistiques et administratives du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ou de ses partenaires.

La version actuelle de cette base de sondage, constituée après le recensement agricole de 2010, avait été conçue pour être alimentée principalement par les données des enquêtes agricoles, et également par des fichiers administratifs, selon un processus faiblement automatisé. Ce manque d'automatisation, générant une charge de travail conséquente pour l'administrateur de la base et les gestionnaires en région, est la principale raison de la quasi absence de mise à jour par les fichiers administratifs, jusqu'aux dernières années de la dernière décennie.

La multiplication, l'évolutivité et la nature même des fichiers administratifs amènent aujourd'hui le SSP à réaliser une modernisation du dispositif actuel, par un effort de traitement sur les données administratives (automatisation, utilisation d'API, priorisation des sources, analyse de qualité des sources), des appariements et des fonctionnalités d'historisation, afin de :

- disposer d'une base de sondage plus à jour et d'une meilleure qualité,
- centraliser les informations administratives disponibles sur ces exploitations et faciliter leur utilisation dans les enquêtes, afin de diminuer la charge de réponse des enquêtés,
- améliorer la gestion des contacts (courriels, adresse et téléphone notamment),
- diminuer la charge de gestion (de l'administrateur de la base et des gestionnaires sollicités pour expertiser des unités).

L'effort mené sur la caractérisation de la situation des exploitations agricoles pourrait à terme permettre d'envisager une démographie d'entreprises annuelle sur ce champ, ce qui représente à ce jour un défi de taille.

La présentation abordera ces différents points de ce projet, dont la finalisation est planifiée pour fin 2022 – début 2023, après intégration des données du Recensement Agricole 2020.